



Educatrice spécialisée en centre éducatif renforcé, Caroline Moritz intervient aussi en tant qu'art-thérapeute. © DR

Centre éducatif renforcé : une éducatrice spécialisée dans les règles de l'art

Educatrice spécialisée, Caroline Moritz est aussi art-thérapeute dans un centre éducatif renforcé du Bas-Rhin. Une double casquette au service des adolescents.

"Je viens du milieu artistique", raconte Caroline Moritz, **éducatrice spécialisée et art-thérapeute** au **centre éducatif renforcé (CER) "Le Kreuzweg"**, sur la commune du Hohwald, à une cinquantaine de kilomètres de Strasbourg (Bas-Rhin).

"J'ai obtenu une licence d'histoire de l'art et d'archéologie en 2002", indique-t-elle, avant de **décrocher le diplôme national d'arts plastiques (DNAP)** à l'école d'art et de design de Mulhouse (Haut-Rhin).

De l'art au travail social

*"J'avais déjà dans mon travail **des questions liées aux rapports humains qui me vouaient à m'orienter vers le social** et ses questionnements inhérents, sans que j'en sois consciente à l'époque."*

En 2005, elle obtient un diplôme d'intervenante en art-thérapie et enchaîne les expériences auprès de personnes cérébrolésées, de personnes âgées en maison de retraite médicalisée (Ehpad), d'un enfant souffrant de dyspraxie visuo-spatiale avec hyperactivité et dans le service médico-psychologique régional (SMPR) d'une maison d'arrêt.

*"C'est là que les choses ont pris forme", se souvient la professionnelle. **"Je participais aux ateliers éducatifs** et j'ai eu à prendre en charge deux personnes que l'équipe ne parvenait ni à apaiser, ni à faire s'exprimer. L'art-thérapie y a remédié."*

Un DEES par la VAE

Dans les années 2000, l'art-thérapie ouvre encore la voie à peu de postes. **Un éducateur spécialisé conseille alors à Caroline Moritz d'exercer ce métier** en utilisant l'art-thérapie dans sa pratique. En 2007, elle décroche un remplacement dans un institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep), avec le statut de "candidate-élève éducatrice". Elle finit par y rester en CDI.

"J'ai alors décidé de faire une validation des acquis par l'expérience (VAE)", poursuit la travailleuse sociale. "J'avais plus de trois ans d'expérience professionnelle, une licence, un DNAP et un diplôme d'intervenante en art-thérapie. J'ai pu faire valoir des équivalences pour obtenir mon diplôme d'Etat d'éducatrice spécialisée en 2012."

Des sessions d'art-thérapie en CER

Son parcours se poursuit auprès d'enfants polyhandicapés, de jeunes garçons suivis par la protection de l'enfance et de jeunes mineurs étrangers au sein d'établissements de L'Arsea (association régionale spécialisée d'action sociale d'éducation et d'animation).

En 2018, alors qu'elle fait une pause dans sa carrière pour reprendre le vignoble familial, le CER "Le Kreuzweg" – géré par L'Arsea et la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) – lui demande **d'assurer des sessions d'art-thérapie en indépendante.**

Une spirale positive pour les jeunes

Durant un an et demi, elle intervient ainsi au CER. *"Ça m'a remise dans le bain éducatif. Je me suis aperçue que cela me manquait. J'aime l'ambiance entre professionnels et le tempérament des enfants. Une opportunité s'est présentée en mars 2020, juste avant le confinement : **un poste d'éducateur spécialisé s'est libéré, on me l'a proposé.** Depuis, je suis salariée en tant qu'éducatrice et j'interviens en art-thérapie en indépendante."*

*"J'utilise la photo car elle offre un résultat immédiat", explique enfin Caroline Moritz. "Les enfants ont besoin d'avoir rapidement quelque chose de satisfaisant pour être **entraînés dans une spirale positive envers eux-mêmes.** Ils ont besoin de quelque chose d'encourageant. L'objectif est la valorisation de soi, le processus passe par l'estime de soi, la confiance en soi et, au final, l'affirmation de soi."*